

Commune de CARNAC – MORBIHAN  
EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 19 MARS 2016

L'an deux mille seize, le 19 mars à 9 heures, le Conseil municipal, légalement convoqué par lettre en date du 11 mars 2016, s'est réuni à la mairie, en séance publique

**Étaient présents :** M. Olivier LEPICK, Mme Sylvie ROBINO, M. Loïc HOUDOY, Mme Armelle MOREAU, M. Pascal LE JEAN, M. Jean-Luc SERVAIS, Mme Karine LE DEVEHAT, M. Gérard MARCALBERT, Mme Morgane PETIT, Mme Christine DESJARDIN, Mme Catherine ISOARD, M. Philippe AUDO, Mme Maryvonne BELLEIL, Mme Jeannine LE GOLVAN, M. Jean-Yves DEREPPER, Mme Christine LAMANDÉ, M. Marc LE ROUZIC, Mme Marie-France MARTIN-BAGARD, M. Olivier BONDUJELLE

**Absents excusés :** M. Paul CHAPEL qui a donné pouvoir à M. Olivier LEPICK, Mme Nadine ROUE qui a donné pouvoir à Loïc HOUDOY, Mme Monique THOMAS qui a donné pouvoir à M. Pascal LE JEAN, M. Hervé LE DONNANT qui a donné pouvoir à M. Philippe AUDO, M. Michel DURAND qui a donné pouvoir à M. Gérard MARCALBERT, M. Patrick LOTHODE qui a donné pouvoir à Mme Sylvie ROBINO, M. Charles BIETRY qui a donné pouvoir à Mme Armelle MOREAU, Mme Maïwenn ARHURO,

**Secrétaire de séance :** Mme Morgane PETIT

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL  
N° 2016-17  
SEANCE DU 19 MARS 2016

**OBJET : BUDGET PRIMITIF 2016 – BUDGET ANNEXE MUSEE**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le compte administratif 2015 du budget annexe Musée approuvé le 9 mars 2016,

VU le projet de budget primitif 2016 proposé par le Maire,

VU l'avis émis par la commission des finances et du développement économique, réunie le 9 mars 2016,

**Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide :**

► **D'APPROUVER** le budget primitif 2016 du budget annexe Musée, après s'être prononcé :

- par chapitre pour la section de fonctionnement,
- par chapitre pour la section d'investissement,
- sans vote formel sur chacun des chapitres,

► de l'**ARRETER** comme suit :

- en recettes et en dépenses de fonctionnement :	598 558,33 €
- en recettes et en dépenses d'investissement :	93 585,96 €

► **D'APPROUVER** le vote d'une subvention prévisionnelle du budget général d'un montant de 332 491,33 € pour la prise en charge du déficit du budget annexe Musée, étant précisé que le montant réellement versé correspondra au déficit réel de fonctionnement du budget annexe constaté à la clôture de l'exercice 2016,

► et de **PRECISER** que le présent budget est voté avec la prise en compte des résultats de l'exercice 2015 après le vote du compte administratif 2015

Envoyé en préfecture le 31/03/2016  
Reçu en préfecture le 31/03/2016  
Affiché le  
Id : 056-215600347-20160319-D2016\_17-BF



POUR EXTRAIT CONFORME

Le Maire,

Olivier LEFLOK